

# Déclaration de liens et de conflits d'intérêts

Version du 28/05/2020

Je soussigné Patrick TOUBIANA

Reconnais avoir pris connaissance de la nécessité de déclarer ses liens et conflits d'intérêts et de les rendre publics sur docteurimago.fr.

Je renseigne ces liens et conflits d'intérêts en qualité :

- € de contributeur occasionnel à Docteur Imago
- € de membre du comité éditorial de Docteur Imago
- € de rédacteur en chef invité à Docteur Imago
- € de participant à un événement de Docteur Imago

Je m'engage à actualiser ma déclaration si une modification intervenait concernant ces liens ou que de nouveaux liens étaient noués.

*N. B. : Il est entendu que, pour les contributeurs occasionnels, seule la déclaration des conflits d'intérêt suffit. Pour les autres, les liens d'intérêts seront également déclarés.*

## Déclaration de conflits d'intérêts

Avez-vous, dans les cinq dernières années, reçu pour vous ou pour une association que vous animez, une rémunération quelle qu'elle soit (salaire, honoraire, rémunération boursière, etc.), ou un avantage financier ou en nature (cadeaux, frais de déplacements, frais de congrès, matériel médical ou informatique, etc.), ou détenez-vous des participations financières (actions, obligations, etc.) dans un organisme privé, industriel ou commercial qui pourrait tirer profit ou désavantage de votre participation à Docteur Imago ?

- ~~€~~ Non  
 Oui :

Frais de congrès et d'hospitalité pour le RSNA par GE Healthcare 2016 et 2019.

Divers repas professionnels de 10 à 62 €.

## Activité principale

Radiologue en site privé, spécialisé en sénologie

## Autres liens d'intérêts

Avez-vous d'autres liens d'intérêts, qui peuvent comprendre notamment des activités professionnelles accessoires, des fonctions électives dans des associations ou dans des syndicats professionnels ?

Non  
 Oui :

Fait à Paris

Le 8 décembre 2020

Signature :

